

Direction Infrastructure

FONCTION DE SECURITE

Agent responsable
de l'exécution des travaux

Formulaire I_504 / Unité 9 VA

Version adjudicataire



Ce document ne remplace pas la réglementation !

Données de base	
 ARET_U9_VA_I_504_V1.00.pptx	
Groupe de travail	I-Infrastructure 64 De Duffeleer Lieven Sneyers Mieke Fastré Joël
Propriétaire du contenu	Sneyers Mieke 7671.5501.3
Propriétaire du lay-out	I-Infrastructure 64

Ce document ne remplace pas la réglementation !

Tableau des suppléments en vigueur			
Numéro du supplément	Date	Description	Numéros des pages modifiées
1.00	20/11/2012		

Proposé	Vérifié	Approuvé	Approuvé
“S” 20/11/2012	“S” 20/11/2012	“S” 20/11/2012	“S” 20/11/2012
Lieven De Duffeleer Ts ost/Bvl (date / signature)	Joël Fastré Conseiller (date / signature)	Pierre Delsemme Chef de division I-I.63/64 (date / signature)	Gert schevernels Chef de division I-I.42 (date / signature)

Ce document est la propriété d'INFRABEL Direction Infrastructure et l'information contenue est confidentielle. Ce document ne peut, en aucune manière, être reproduit ou distribué à des tiers sans l'autorisation écrite de I-I 6 Infra Opérations.

Instructions de lecture



GRIS = pas pertinent



VERT = informatif

Objectifs d'apprentissage

A la fin de cette formation, les participants doivent être capables :

- d'appliquer correctement la procédure I_504 ;
- d'identifier les acteurs concernés par la procédure I_504 ;
- de déterminer les responsabilités du chef de travail et de l'adjudicataire ou de son représentant dans le cadre de la procédure I_504 ;
- de compléter un formulaire I_504 sur base d'une demande de mise hors tension au Répartiteur ES (RES) via E934 et d'un S 427.

Dans le cadre de cette unité de cours, le chef de travail doit disposer des prérequis suivants :

Sur base d'un BNX,

- être capable de compléter un S 427 ;
- être capable de faire une demande de mise hors tension au RES via E934.

La gestion de la mise à disposition du plan de sectionnement à l'adjudicataire ou son représentant ne fait pas partie de cette unité de cours. La mise à disposition des plans est organisée dans le cadre de la coordination des travaux.

Contenu

1. Contexte

- 1.1 Travaux à proximité des installations de traction électrique
- 1.2 Travaux nécessitant un empiètement ou présentant un risque d'empiètement temporaire dans la zone dangereuse

2. Notions de base

2.1 Généralités

- 2.1.1 Préambule
- 2.1.2 Présentation du formulaire I_504
- 2.1.3 But du formulaire I_504

2.2 Définitions

- 2.2.1 Chef de travail
- 2.2.2 Adjudicataire ou son représentant
- 2.2.3 Deuxième adjudicataire
- 2.2.4 Tableau II

3. Exemple pratique et utilisation du formulaire

- 3.1 Bnx
- 3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement
- 3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

4. Résumé

1. Contexte

RGS. Fascicule V. Titre 1

Tout agent qui exécute des travaux d'entretien ou de modification dans les installations de sécurité ou qui est habilité à solliciter la mise hors service d'une voie doit faire usage d'un carnet de sécurité pour travaux S 427.

Dans cette unité, l'agent détenteur du carnet de sécurité, responsable de l'exécution du travail, est appelé : chef de travail.

Au sens de l'**arrêté royal du 15 mai 2011**, le chef de travail exécute la fonction de sécurité : "**Agent responsable de l'exécution des travaux**".

1. Contexte

1.1 Travaux à proximité des installations de traction électrique

Avis 3 I-I/2010 – Fascicule 61 Version 2

Art. 30.5.1

Il est interdit d'exécuter des travaux aux caténares sous tension ou à proximité de celles-ci sans observer des mesures de sécurité supplémentaires.

Art. 30.5.2.2

S'il s'avère nécessaire de mettre hors tension (couper la tension et mettre des dispositifs de mise aux rails) une installation de traction électrique pour effectuer en sécurité les travaux, l'adjudicataire doit en faire la demande à Infrabel.

Un adjudicataire ayant connaissance du sectionnement et de la configuration sur le lieu du travail, peut mettre lui-même les dispositifs de mise aux rails. A cet effet, il doit préalablement demander à Infrabel de couper la tension de la caténaire afin d'obtenir, après placement des dispositifs aux rails, la mise hors tension de la caténaire.

Cet adjudicataire ne peut placer des dispositifs de mise aux rails qu'après en avoir reçu l'information écrite d'Infrabel ou son représentant.

L'information de la coupure de la tension de la caténaire d'une voie est donnée par le formulaire I_504.

Le formulaire I_504 constitue le rapport écrit des communications échangées entre l'adjudicataire ou son représentant et Infrabel ou son représentant.

1. Contexte

1.2 Travaux nécessitant un empiètement ou présentant un risque d'empiètement temporaire dans la zone dangereuse

Avis 3 I-I/2010 – Fascicule 61 Version 2

Art. 30.4.1

Lorsque l'adjudicataire effectue, à proximité de voies en service, des travaux ou toute opération quelconque nécessitant un empiètement, ou présentant un risque d'empiètement temporaire dans la zone dangereuse, des mesures doivent être prises pour assurer la sécurité de son personnel et la sécurité du trafic ferroviaire.

Art. 30.4.3

Pour des travaux de caténaire, effectués par un adjudicataire ayant connaissance du sectionnement et de la configuration des caténaires sur le lieu du travail, les informations de la mise hors service peuvent également être données par le formulaire I_504.

Le formulaire I_504 constitue le rapport écrit des communications échangées entre l'adjudicataire ou son représentant et Infrabel ou son représentant.

2. Notions de base

2.1 Généralités

2.1.1 Préambule

Prérequis : les participants doivent être capables de demander une mise hors tension au RES via E934 et de compléter un S 427 sur base d'un BNX.

Instructions de lecture :



Les paragraphes en gris concernent des tâches décrites dans les unités de cours S 427.

Les paragraphes en noirs concernent les tâches abordées dans cette unité de cours.

2.1 Généralités

2.1.2 Présentation du formulaire I_504



2.1. Généralités

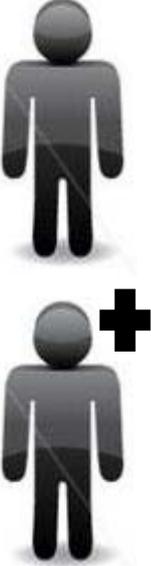
2.1.2 Présentation du formulaire I_504



50 x 2 pages

▶ 1 bleue

▶ 1 blanche



Page adjudicataire = BLEUE et détachable

INFRABEL I_504	Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux de caténaires effectués par entreprise	Le représentant de INFRABEL	Le représentant de l'entreprise (1)
A. Demande au le représentant de l'entreprise: Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II: avec les limites suivantes (T) et (K) encadre sous tension: avec / sans (2) mise hors service de la voie / des fascines (2) sur la ligne entre appareil / signal / caténaire (2) appareil / signal / caténaire (2) Description des travaux: _____		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
B. Information, par le représentant INFRABEL, de la mise hors service de la voie: avec / sans (2) mise hors service de la voie / des fascines (2) sur la ligne entre appareil / signal / caténaire (2) appareil / signal / caténaire (2) La mise hors service est prévue jusqu'à: date: _____ heure: _____		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
C. Information, par le représentant INFRABEL, de la coupure de tension de la caténaire: La tension des caténaires est coupée des cas du tableau II: Les limites suivantes (T) et (K) encadre sous tension sont: Le placement des dispositifs de mise sous tension est autorisé. Le travail à la caténaire peut commencer après contrôle de ses implantations (4). La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: _____ heure: _____		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
D. Communication, par le représentant de l'entreprise, de la fin de ses travaux qui reprend la coupure de tension de la caténaire: La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
E. Communication, par le représentant de l'entreprise, de la fin de ses travaux qui reprend la mise hors service de la voie: La voie / Le fascines (2) dont question sous B peut être remise en service.		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____



Page Infrabel = BLANCHE et non détachable

INFRABEL I_504	Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux de caténaires effectués par entreprise	Le représentant de INFRABEL	Le représentant de l'entreprise (1)
A. Demande au le représentant de l'entreprise: Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II: avec / sans (2) mise hors service de la voie / des fascines (2) sur la ligne entre appareil / signal / caténaire (2) appareil / signal / caténaire (2) Description des travaux: _____		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
B. Information, par le représentant INFRABEL, de la mise hors service de la voie: avec / sans (2) mise hors service de la voie / des fascines (2) sur la ligne entre appareil / signal / caténaire (2) appareil / signal / caténaire (2) La mise hors service est prévue jusqu'à: date: _____ heure: _____		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
C. Information, par le représentant de l'entreprise, de la coupure de tension de la caténaire: La tension des caténaires est coupée des cas du tableau II: Les limites suivantes (T) et (K) encadre sous tension sont: Le placement des dispositifs de mise sous tension est autorisé. Le travail à la caténaire peut commencer après contrôle de ses implantations (4). La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: _____ heure: _____		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
D. Communication, par le représentant de l'entreprise, de la fin de ses travaux qui reprend la coupure de tension de la caténaire: La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____
E. Communication, par le représentant de l'entreprise, de la fin de ses travaux qui reprend la mise hors service de la voie: La voie / Le fascines (2) dont question sous B peut être remise en service.		Nom & Grade (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____	Nom & Fonction (1) - Signature: Date: _____ Heure: _____

2.1 Généralités

2.1.2 Présentation du formulaire I_504



Les deux pages (bleue et blanche) portant le même numéro doivent être remplies de manière identique (papier autocopiant).



Seule la procédure “de la main à la main” est autorisée.

2.1. Généralités

2.1.3 But du formulaire I_504

Le formulaire I_504 constitue le rapport écrit des communications échangées entre l'adjudicataire ou son représentant et Infrabel ou son représentant.

Nature des communications :

- demande / information de la mise hors tension de la caténaire ;
- demande / information de la mise hors service de la voie et de la mise hors tension de la caténaire ;
- communication de la fin des travaux.

2.2 Définitions

2.2.1 Chef de travail



Monsieur Rouge

Le **chef de travail** (agent Cat) est responsable :

- de l'accord préalable avec l'adjudicataire ou son représentant qui est enregistré à la rubrique A du formulaire I_504 ;

A. Mise hors tension de la caténaire :

- de la demande au répartiteur ES de la mise hors tension de la caténaire prévue ;
- de l'exécution de toutes les opérations permettant de réaliser cette mise hors tension ;
- de la remise à l'adjudicataire ou son représentant du formulaire I_504 (rubrique C) complété avec toutes les informations nécessaires concernant la mise hors tension de la caténaire et lui donnant l'autorisation de commencer les travaux ;
- de la levée des mesures de mise hors tension de la caténaire dès que l'adjudicataire ou son représentant l'informe qu'il a terminé ses travaux nécessitant une mise hors tension de la caténaire (formulaire I_504 – rubrique D).



Gris ► Unité de cours S 427

Noir ► Cette unité

2.2 Définitions

2.2.1 Chef de travail



Monsieur Rouge

Le **chef de travail** (agent Cat) est responsable (suite) :

B. Si la mise hors service de la voie est demandée :

- de la communication des données nécessaires au responsable des mouvements pour permettre à ce dernier de prendre les mesures de protections vis-à-vis des circulations ;
- de l'exécution des tâches dont l'a chargé le responsable des mouvements.

Avant de commencer ou d'autoriser un chantier, le chef de travail doit avoir reçu l'autorisation du responsable des mouvements. Cette autorisation confirme que ce dernier a pris les mesures de sécurité vis-à-vis du trafic.



Gris ► Unité de cours S 427

Noir ► Cette unité

2.2 Définitions

2.2.1 Chef de travail



Monsieur Rouge

Le **chef de travail** (agent Cat) est responsable (suite) :

- de la remise à l'adjudicataire ou son représentant du formulaire I_504 (rubrique B) complété avec toutes les informations nécessaires concernant la mise hors service de la voie et lui donnant l'autorisation de commencer les travaux ;
- de la levée des mesures de sécurité vis-à-vis du trafic ferroviaire dès que l'adjudicataire ou son représentant l'informe qu'il a terminé ses travaux nécessitant un empiètement ou présentant un risque d'empiètement temporaire dans la zone dangereuse (formulaire I_504 – rubrique E).



Gris ► Unité de cours S 427

Noir ► Cette unité

2.2 Définitions

2.2.2 L'adjudicataire (ou son représentant)



Monsieur Noir

Avis 3 I-I/2010 - Fascicule 61 Version 2



Art.30.4.1

L'adjudicataire est responsable de la sécurité de son propre personnel et est tenu de prendre les mesures pour assurer sa protection vis-à-vis du trafic ferroviaire.

Cette responsabilité n'est pas diminuée lorsque les mesures prises par l'adjudicataire s'intègrent dans un dispositif mis en place par Infrabel pour assurer la sécurité du trafic ferroviaire ou de son propre personnel.

2.2 Définitions

2.2.2 L'adjudicataire (ou son représentant)



Monsieur Noir

L'adjudicataire ou son représentant est responsable :

- de l'accord préalable avec le chef de travail ;
- de la remise au chef de travail du formulaire I_504 (rubrique A) complété avec les informations permettant à ce dernier de prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise hors tension des installations de traction électrique ainsi que pour la sécurité du trafic ferroviaire ;

A. Mise hors tension de la caténaire :



Ce n'est qu'après avoir reçu l'autorisation du chef de travail (formulaire I_504 rubrique C) que l'adjudicataire ou son représentant peut commencer à travailler.

- de la mise en place des dispositifs de mise aux rails de la caténaire dans le respect de l'Avis 13 I-I/2010, de l'Avis 5 I-I/2011 et du plan de sectionnement qui est d'application* ;
- de l'exécution des travaux placés sous sa supervision ;
- de la dépose des dispositifs de mise aux rails de la caténaire une fois les travaux terminés ;

* L'adjudicataire doit en prendre connaissance au préalable.

2.2 Définitions

2.2.2 L'adjudicataire (ou son représentant)



Monsieur Noir

L'adjudicataire ou son représentant est responsable (suite) :

- de la communication au moyen du formulaire I_504 (rubrique D) de la fin des travaux qui exigeaient la mise hors tension de la caténaire.



Dès ce moment-là, l'adjudicataire doit considérer la caténaire concernée comme de nouveau mise sous tension.

B. Si la mise hors service de la voie est demandée :



Ce n'est qu'après avoir reçu l'autorisation du chef de travail (formulaire I_504 rubrique B) que l'adjudicataire ou son représentant peut commencer à travailler.

- de l'exécution des travaux placés sous sa supervision ;
- de la communication au moyen du formulaire I_504 (rubrique E) de la fin des travaux nécessitant un empiètement ou présentant un risque d'empiètement temporaire dans la zone dangereuse.



Dès ce moment-là, l'adjudicataire doit considérer la voie concernée comme de nouveau mise en service.



Monsieur Noir⁺

2.2 Définitions

2.2.3 Deuxième agent de l'adjudicataire (ou son représentant)

Le deuxième agent de l'adjudicataire est responsable :

- de la prise de connaissance et signature de la rubrique C du formulaire I_504 ;
- du contrôle de l'emplacement et du placement des dispositifs de mise aux rails de la caténaire dans le respect de l'Avis 13 I-I/2010, de l'Avis 5 I-I/2011 et du plan de sectionnement qui est d'application.

2.2 Définitions

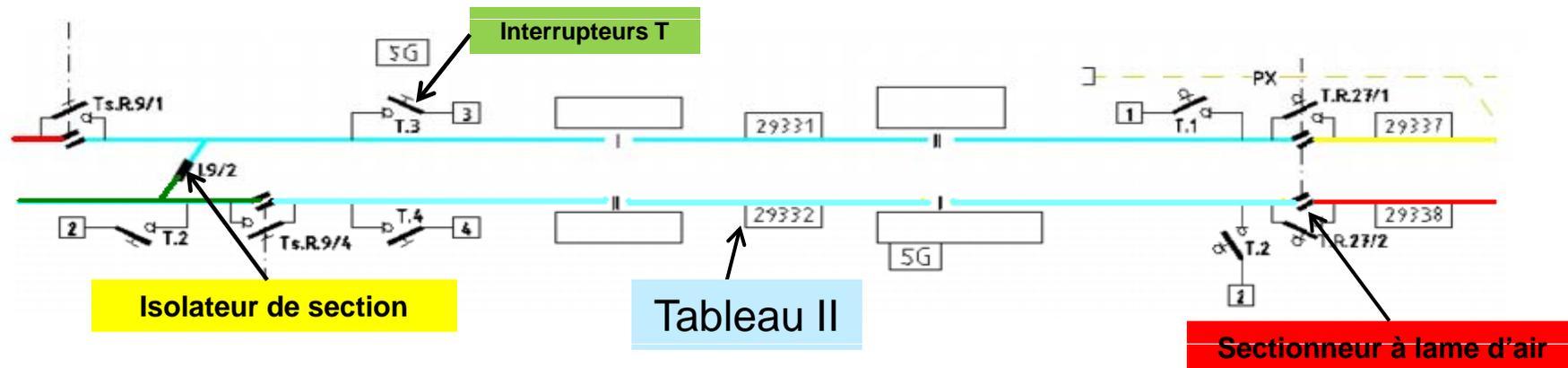
2.2.4 Cas du tableau II

Un cas du tableau II est une section de la caténaire non divisible qui peut être mise séparément hors tension.

Les cas du tableau II sont délimités par des isolateurs de section et/ou des sectionneurs à lame d'air.

Les sections (tableau II) sont reliées entre elles par des interrupteurs T

Les cas du tableau II sont gérés par les Répartiteurs ES.



3. Exemple pratique

3.1 BNX

Bulletin travaux

BNX-3C1-74718-01 (INFRABEL)

1. Distribution

2. Nature des travaux

L.162 : Assesse – Namur-Herbatte.

Déchargement avec portiques T par I-SE. V1.

3. Mise hors service de la voie

3.1. Mise hors service NAMUR-HERBATTE -> ASSESSE (ligne 162)

Voie A - ligne 162

entre NAMUR-HERBATTE, signal EK-J.7 (BK 8585) et ASSESSE, signal I-O.7 (BK 27.740)

Nuit 19/02^20/02/2011 de 23:10 à 05:00

S427 à présenter au responsable mouvement à NAMUR, BL 30

4. Mise hors tension de la caténaire

4.1. Mise hors tension NAMUR-HERBATTE -> ASSESSE (ligne 162)

De NAMUR à ASSESSE

Cas 29331 - tableau II - ligne 162

Nuit 19/02^20/02/2011 de 23:10 à 05:00

4.2. Mise hors tension ASSESSE -> NAMUR-HERBATTE (ligne 162)

De NAMUR-HERBATTE à ASSESSE

Cas 29332 - tableau II - ligne 162

Nuit 19/02^20/02/2011 de 22:15 à 05:30

8. Divers

.....

8.3. ILT

ILT d'application I-I. SE.V/01/2011

3.1 BNX



L'adjudicataire doit **toujours** être capable de compléter avec précision la rubrique A du I_504 sur base d'un plan de sectionnement ainsi que d'un BNX ou de tout autre document rédigé à l'initiative du fonctionnaire dirigeant.

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

21h40

 indique la nature des travaux prévus à  ;

 fournit le I_504 à  ;

21h45

 complète la rubrique A du I_504 et présente le formulaire à  pour demander la mise hors tension de la caténaire ;

 vérifie la rubrique A et la signe.



M. Noir, adjudicataire



M. Rouge, chef de travail

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

<p>INFRABEL Right On Track I_504</p>	<p>Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour <u>les travaux de caténaires effectués par entreprise</u></p>	<p>Le représentant d'INFRABEL</p>	<p>Le représentant de l'entrepreneur M. NOIR (1)</p>
<p>A. Demande par le représentant de l'entrepreneur Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II: 29332 T II L162 avec les limites suivantes (T's et R's) encore sous tension: R9/4, R27/2, T4 FNR et T2 MAS non compris xxxx / sans (2) mise hors service de la voie / du faisceau (2) sur la ligne entre appareil / signal / cumulée (2) appareil / signal / cumulée (2) Description des travaux: ILT I-I SE V/01/2011</p> 		<p>Nom & Grade (3) + Signature: Date: Heure:</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature: M. NOIR <i>Noir</i>  Date: 19/02/11 Heure: 21h45</p>

  doit consulter au préalable le plan de sectionnement et tout autre document rédigé à l'initiative du fonctionnaire dirigeant afin de connaître les limites encore sous tension.

 *M. Noir, adjudicataire*
 *M. Rouge, chef de travail*

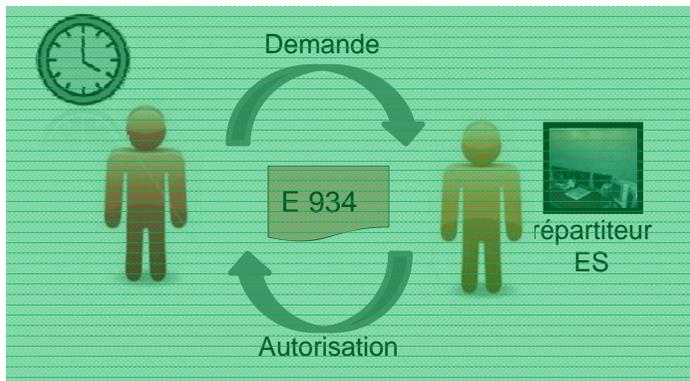
3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

<p>INFRABEL Right On Track I_504</p>	<p>Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux de caténaires effectués par entreprise</p>	<p>Le représentant d'INFRABEL</p>	<p>Le représentant de l'entrepreneur M. NOIR (1)</p>
<p>A. Demande par le représentant de l'entrepreneur Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II:</p> <p>29332 T II L162 avec les limites suivantes (I's et R's) encore sous tension: R9/4, R27/2, T4-FNR et T2 MAS non compris xxxx / sans (2) mise hors service de la voie / du faisceau (2) sur la ligne entre appareil / signal / cumulée (2) appareil / signal / cumulée (2) Description des travaux: ILT I-I SE V/01/2011</p>		<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>M. ROUGE <i>Telm SCat</i></p> <p><i>Rouge</i> </p> <p>Date: 19/02/11 Heure: 21H50</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR</p> <p><i>Noir</i> </p> <p>Date: 19/02/11 Heure: 21h45</p>

	<i>M. Noir, adjudicataire</i>
	<i>M. Rouge, chef de travail</i>

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

<p>INFRABEL Right On Track I_504</p>	<p>Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux de caténaires effectués par entreprise</p>	<p>Le représentant d'INFRABEL</p>	<p>Le représentant de l'entrepreneur M. NOIR (1)</p>
<p>A. Demande par le représentant de l'entrepreneur Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II: 29332 T II L162 avec les limites suivantes (T's et R's) encore sous tension: R9/4, R27/2, T4.FNR et T2.MAS non compris xxxx / sans (2) mise hors service de la voie / du faisceau (2) sur la ligne entre appareil / signal / cumulée (2) appareil / signal / cumulée (2) Description des travaux: ILT I-I SE V/01/2011</p>		<p>Nom & Grade (3) + Signature: M. ROUGE Telm SCat <i>Rouge</i>  Date: 19/02/11 Heure: 21H50</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature: M. NOIR <i>Noir</i> Date: 19/02/11 Heure: 21h45</p>



-  M. Noir, adjudicataire
-  M. Rouge, chef de travail
-  M. Marron, répartiteur ES

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

22h20



confirme à



la coupure de la tension de la caténaire ;



complète la rubrique C du formulaire I_504 et le présente à



;



vérifie la rubrique C du I_504 et la signe ;



vérifie la rubrique C du I_504 et la signe.



M. Noir⁺, 2^{ème} agent de l'adjudicataire



M. Noir, adjudicataire



M. Rouge, chef de travail



M. Marron, répartiteur ES

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la Caténaire La tension des caténaires est <u>coupée</u> des cas du tableau II: 29332 T II L162 Les limites suivantes (I's et R's) encore sous tension sont: R9/4, R27/2, T4 FNR, T2 MAS Le placement des dispositifs de mise aux rails est autorisé. Le travail à la caténaire peut commencer après contrôle de ses implantations (4). La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: 20/02/11 heure: 05H30</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u> M. ROUGE Telm SCat <i>Rouge</i> Date: 19/02/11 Heure: 22H20</p>	<p><u>Nom & Fonction (3) + Signature:</u> M. NOIR <i>Noir</i> Date: 19/02/11 Heure: 22h25 <u>Nom & Fonction (3) + Signature: (4)</u> M. NOIR⁺ <i>Noir⁺</i> Date: 19/02/11 Heure: 22h27</p>
---	--	---



 *M. Noir⁺, 2^{ème} agent de l'adjudicataire*

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

22h30



place les dispositifs de mise aux rails ;



contrôle le lieu et le placement des mises aux rails.



M. Noir, adjudicataire



M. Noir⁺, 2^{ème} agent de l'adjudicataire

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

Les travaux peuvent commencer



La mise hors tension de la caténaire est une procédure qui nécessite **2 opérations** :

- la demande de mise hors tension de la caténaire au répartiteur ES chargé de la réaliser ;
- le placement des dispositifs de mise aux rails.

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

04h55

 enlève les dispositifs de mise aux rails lorsque les travaux sont finis.



05h15

 complète après la dépose des dispositifs de mise aux rails la rubrique D du formulaire I_504 et le présente à  ;

 vérifie la rubrique D du I_504 et le signe.



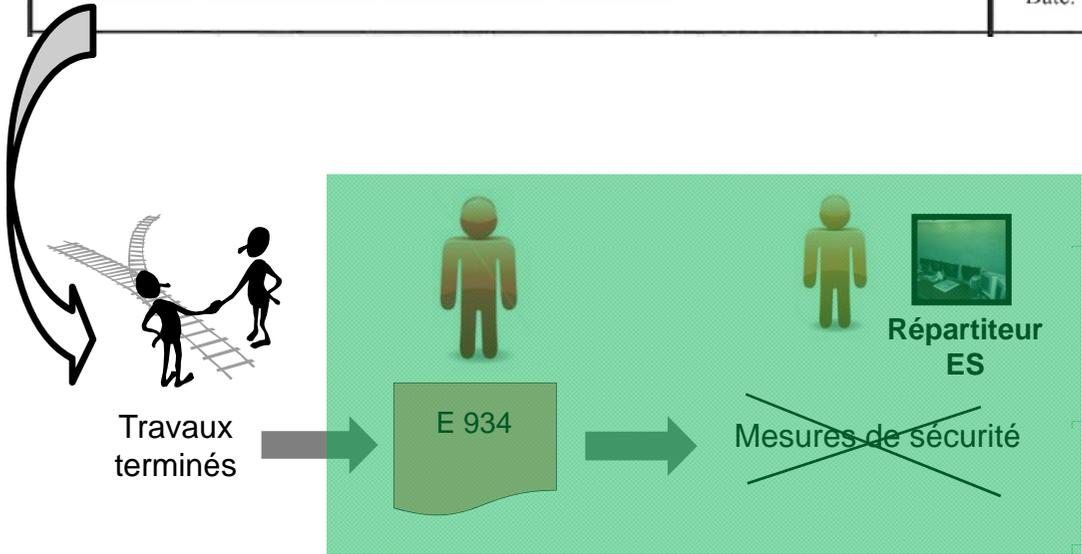
M. Noir, adjudicataire



M. Rouge, chef de travail

3.2 Mise hors tension de la caténaire uniquement

<p>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire</p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR <i>Noir</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 05h15</p>
<p>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire</p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>M. ROUGE <i>Rouge</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 05h17</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR <i>Noir</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 05h15</p>



-  M. Noir, adjudicataire
-  M. Rouge, chef de travail
-  M. Marron, répartiteur ES

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

22h40

 indique la nature des travaux prévus à  ;

 fournit le I_504 à  .

22h45

 complète la rubrique A du I_504 et présente le formulaire à  pour demander la mise hors tension de la caténaire et la mise hors service de la voie ;

 vérifie la rubrique A et la signe.



M. Noir, adjudicataire



M. Rouge, chef de travail

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

INFRABEL Right On Track I_504	Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux de caténaires effectués par entreprise	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur M. NOIR (1)
A. Demande par le représentant de l'entrepreneur Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II: 29331 T II L162 avec les limites suivantes (I's et R's) encore sous tension: R9/1, I9/2, R27/1, T3 FNR et T1 MAS non compris avec / xxxx (2) mise hors service de la voie / xxxxxxxx (2) A sur la ligne 162 entre xxxxxx / signal / cumulée (2) EK-J.7 Bk 8.585 Namur-Herbatte xxxxxx / signal / cumulée (2) I-O7 Bk 27.740 Assesse Description des travaux: ILT I-I SE V/01/2011		<u>Nom & Grade (3) + Signature:</u> Date: Heure:	<u>Nom & Fonction (3) + Signature:</u> M. NOIR <i>Noir</i>  Date: 19/02/11 Heure: 22h45

 doit consulter au préalable le plan de sectionnement et tout autre document rédigé à l'initiative du fonctionnaire dirigeant afin de connaître les limites encore sous tension.

 *M. Noir, adjudicataire*
 *M. Rouge, chef de travail*

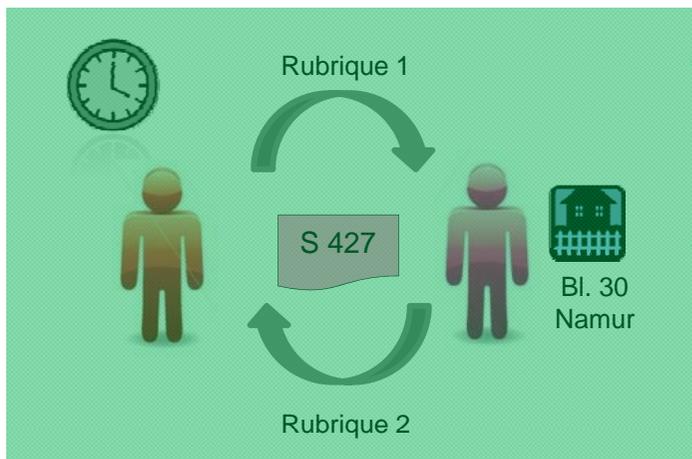
3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

<p>INFRABEL Right On Track I_504</p>	<p>Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux de caténares effectués par entreprise</p>	<p>Le représentant d'INFRABEL</p>	<p>Le représentant de l'entrepreneur M. NOIR..... (1)</p>
<p>A. <u>Demande par le représentant de l'entrepreneur</u> Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II:</p> <p>..... 29331 T II L162 avec les limites suivantes (I's et R's) encore sous tension: R9/1, I9/2, R27/1, T3 FNR et T1 MAS non compris..... avec / xxxx (2) mise hors service de la voie / xxxxxxxx (2) A..... sur la ligne 162 entre xxxxxx / signal / cumulée (2) EK-J.7 Bk 8.585 Namur-Herbatte xxxxxx / signal / cumulée (2) I-O7 Bk 27.740 Assesse Description des travaux: ILT I-I SE V/01/2011</p>		<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u></p> <p>M. ROUGE Telm SCat</p> <p><i>Rouge</i></p>  <p>Date: 19/02/11 Heure: 22H50</p>	<p><u>Nom & Fonction (3) + Signature:</u></p> <p>M. NOIR</p> <p><i>Noir</i></p>  <p>Date: 19/02/11 Heure: 22h45</p>

	<i>M. Noir, adjudicataire</i>
	<i>M. Rouge, chef de travail</i>

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

INFRABEL Right On Track I_504	Mise hors tension de la caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux de caténaires effectués par entreprise	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur M. NOIR (1)
<p>A. Demande par le représentant de l'entrepreneur Demande de couper la tension de la caténaire des cas du tableau II:</p> <p>29331 T II L162</p> <p>avec les limites suivantes (I's et R's) encore sous tension: R9/1, I9/2, R27/1, T3 FNR et T1 MAS non compris</p> <p>avec / xxxx (2) mise hors service de la voie / xxxxxxxx (2) A sur la ligne 162 entre xxxxxx / signal / cumulée (2) EK-J.7 Bk 8.585 Namur-Herbatte xxxxxx / signal / cumulée (2) I-O7 Bk 27.740 Assesse Description des travaux: ILT I-I SE V/01/2011</p>		<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>M. ROUGE Telm S Cat</p> <p><i>Rouge</i> </p> <p>Date: 19/02/11 Heure: 22H50</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR</p> <p><i>Noir</i></p> <p>Date: 19/02/11 Heure: 22h45</p>



-  *M. Noir, adjudicataire*
-  *M. Rouge, chef de travail*
-  *M. Rose, responsable mouvement Bl. 30*

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

23h10

 autorise le travail après avoir pris les mesures de sécurité nécessaires (rubrique 2 du S 427) ;

 complète la rubrique B du formulaire I_504 et le présente à  ;

 vérifie la rubrique B du I_504 et la signe.



M. Noir, adjudicataire

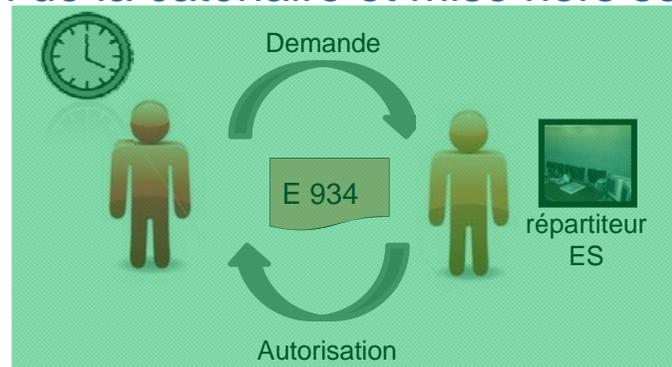


M. Rouge, chef de travail



M. Rose, responsable mouvement Bl. 30

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie



23h20

 confirme à  la coupure de la tension de la caténaire ;

 complète la rubrique C du formulaire I_504 et le présente à  ;

 vérifie la rubrique C du I_504 et la signe ;

 vérifie la rubrique C du I_504 et la signe.

-  *M. Noir⁺, 2^{ème} agent de l'adjudicataire*
-  *M. Noir, adjudicataire*
-  *M. Rouge, chef de travail*
-  *M. Marron, répartiteur ES*

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

E934

<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la Caténaire La tension des caténaires est <u>coupée</u> des cas du tableau II: 29331 T-II L162 Les limites suivantes (T's et R's) encore sous tension sont: R9/1, I9/2, R27/1, T3 FNR, T1 MAS Le placement des dispositifs de mise aux rails est autorisé. Le travail à la caténaire peut commencer après contrôle de ses implantations (4). La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: 20/02/11 heure: 05H00</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u> M. ROUGE Telm SCat <i>Rouge</i> Date: 19/02/11 Heure: 23H20</p>	<p><u>Nom & Fonction (3) + Signature:</u> Date: Heure: <u>Nom & Fonction (3) + Signature: (4)</u> Date: Heure:</p>
<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la Caténaire La tension des caténaires est <u>coupée</u> des cas du tableau II: 29331 T-II L162 Les limites suivantes (T's et R's) encore sous tension sont: R9/1, I9/2, R27/1, T3 FNR, T1 MAS Le placement des dispositifs de mise aux rails est autorisé. Le travail à la caténaire peut commencer après contrôle de ses implantations (4). La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: 20/02/11 heure: 05H00</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u> M. ROUGE Telm SCat <i>Rouge</i> Date: 19/02/11 Heure: 23H20</p>	<p><u>Nom & Fonction (3) + Signature:</u> M. NOIR <i>Noir</i> Date: 19/02/11 Heure: 23h22 <u>Nom & Fonction (3) + Signature: (4)</u> Date: Heure:</p>

 **M. Noir, adjudicataire**
 **M. Rouge, chef de travail**

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la Caténaire La tension des caténaires est <u>coupée</u> des cas du tableau II: 29331 T II L162 Les limites suivantes (I's et R's) encore sous tension sont: R9/1, I9/2, R27/1, T3 FNR, T1 MAS Le placement des dispositifs de mise aux rails est autorisé. Le travail à la caténaire peut commencer après contrôle de ses implantations (4). La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: ... 20/02/11 ... heure: 05H00</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u> M. ROUGE Telm SCat <i>Rouge</i> Date: 19/02/11 Heure: 23H20</p>	<p><u>Nom & Fonction (3) + Signature:</u> M. NOIR <i>Noir</i> Date: 19/02/11 Heure: 23h22 <u>Nom & Fonction (3) + Signature: (4)</u> M. NOIR⁺ <i>Noir⁺</i> Date: 19/02/11 Heure: 23h25</p>
---	--	---

 **M. Noir⁺, 2^{ème} agent de l'adjudicataire**

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

23h30



place les dispositifs de mise aux rails ;



contrôle le lieu et le placement des mises aux rails.



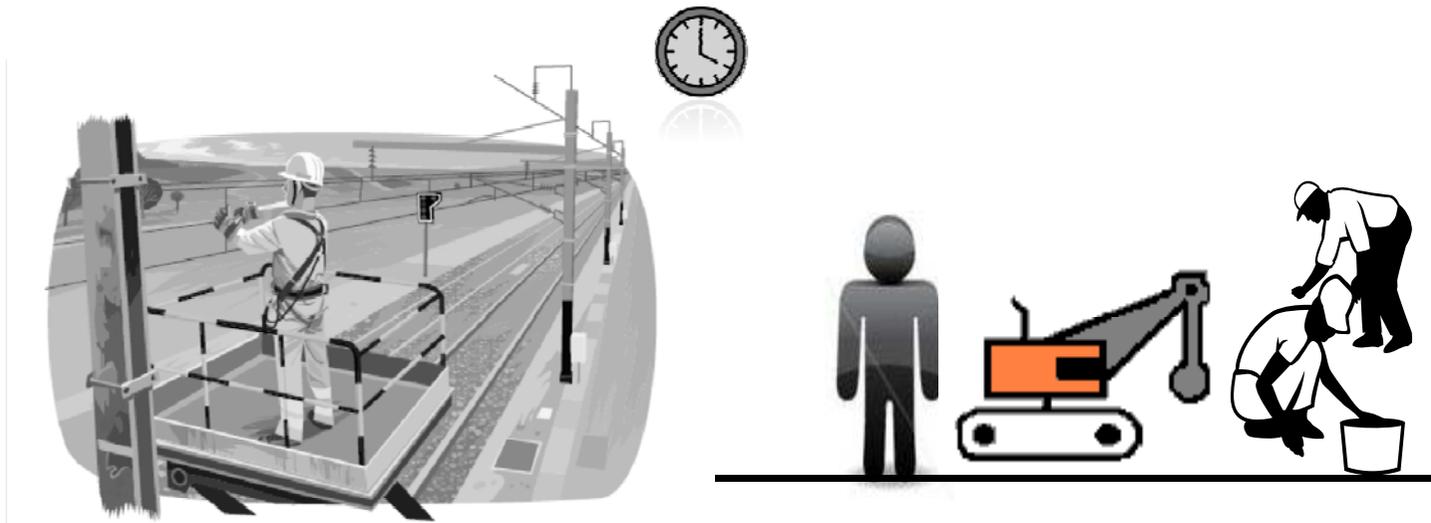
M. Noir, adjudicataire



M. Noir⁺, 2^{ème} agent de l'adjudicataire

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

Les travaux peuvent commencer



La mise hors tension de la caténaire est une procédure qui nécessite **2 opérations** :

- la demande de mise hors tension de la caténaire au répartiteur ES chargé de la réaliser ;
- le placement des dispositifs de mise aux rails.

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

04h30

 enlève les dispositifs de mise aux rails lorsque les travaux sont finis.



04h45

 complète après la dépose des dispositifs de mise aux rails la rubrique D du formulaire I_504 et le présente à  ;

 vérifie la rubrique D du I_504 et le signe.



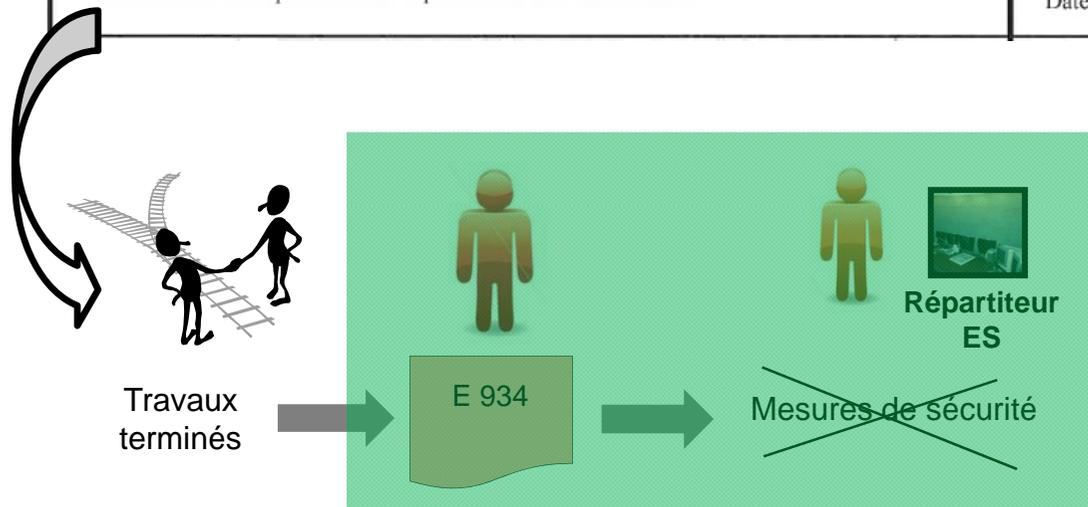
M. Noir, adjudicataire



M. Rouge, chef de travail

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

<p>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire</p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR <i>Noir</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 04h45</p>
<p>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire</p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>M. ROUGE <i>Rouge</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 04h48</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR <i>Noir</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 04h45</p>



-  M. Noir, adjudicataire
-  M. Rouge, chef de travail
-  M. Marron, répartiteur ES

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

04h55

 complète, une fois le travail terminé, la rubrique E du formulaire I_504 et le présente à  ;

 vérifie la rubrique E du I_504 et la signe.



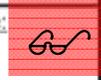
M. Noir, adjudicataire

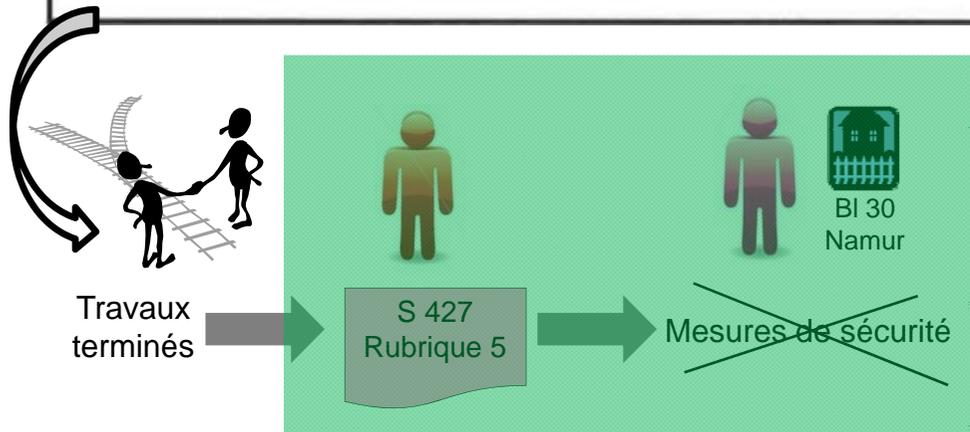


M. Rouge, chef de travail

3.3 Mise hors tension de la caténaire et mise hors service de la voie

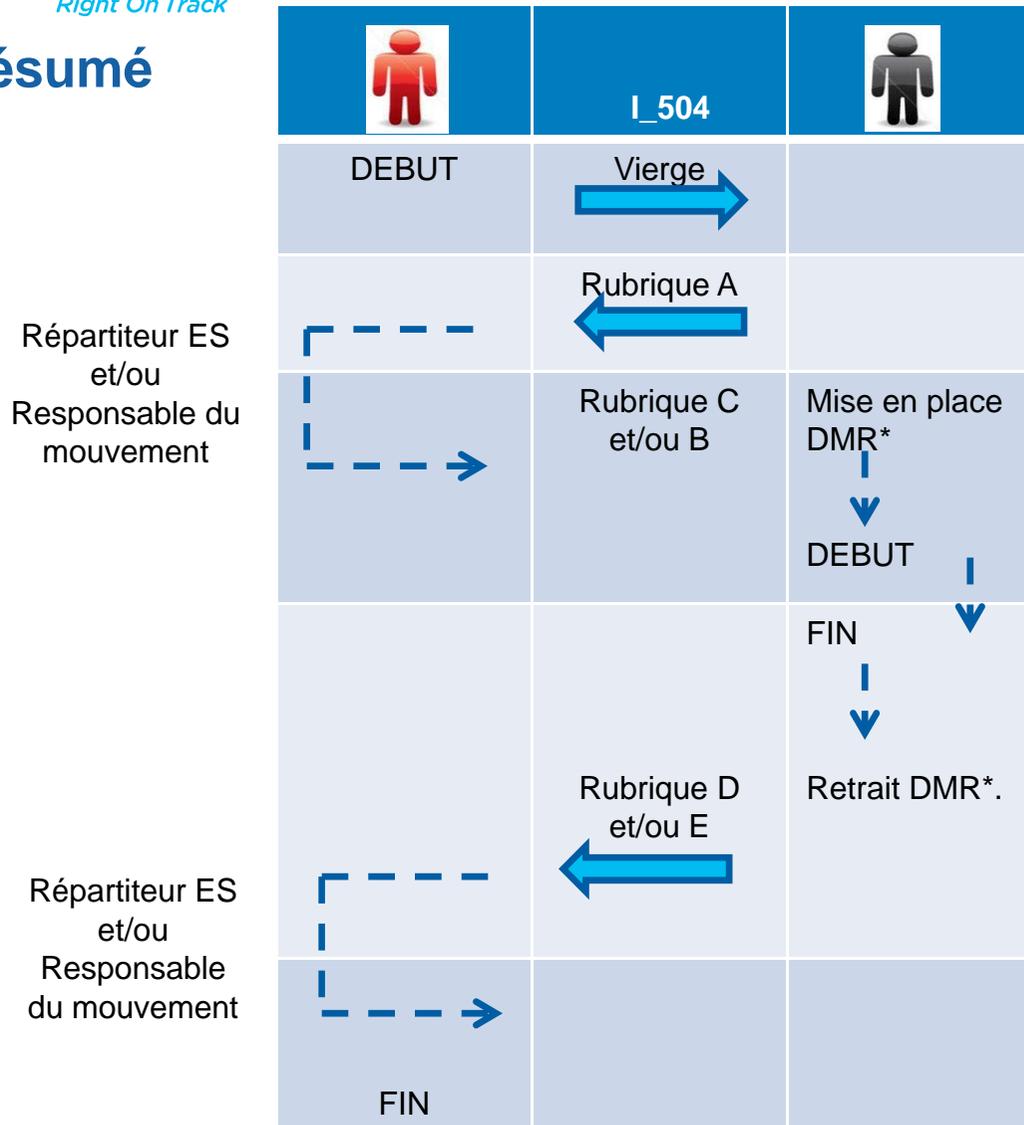
<p>E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie</p> <p>La voie / XXXXXXXX (2) dont question sous B peut être remis(e) en service.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR <i>Noir</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 04h55</p>
--	---	---

<p>E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie</p> <p>La voie / XXXXXXXX (2) dont question sous B peut être remis(e) en service.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>M. ROUGE <i>Rouge</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 04h58</p>	<p>Nom & Fonction (3) + Signature:</p> <p>M. NOIR <i>Noir</i> </p> <p>Date: 20/02/11 Heure: 04h55</p>
--	--	---



-  *M. Noir, adjudicataire*
-  *M. Rouge, chef de travail*
-  *M. Rose, responsable mouvement Bl. 30*

4. Résumé



Les travaux à la caténaire peuvent commencer en sécurité

* DMR = Dispositifs de Mise aux Rails



QUELLES SONT VOS QUESTIONS